

**DISCOURS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, S.E. PAUL BIYA A
L'OCCASION DE LA VISITE DE LA FONDATION CHARLES DE GAULLE**

Paris, 15 juillet 2010

**Monsieur le Président de la Fondation,
Mesdames, Messieurs**

Laissez-moi d'abord vous remercier pour la qualité et la chaleur de votre accueil ainsi que pour les paroles aimables et émouvantes que vous avez prononcées. En saluant à nouveau l'initiative prise par le Président Nicolas SARKOZY, d'associer l'Afrique à la célébration de la Fête Nationale de votre pays, je tiens à dire le plaisir qui est le mien de me trouver à la Fondation Charles De Gaulle.

En choisissant de remercier « les Africains d'avoir donné à la France Libre, dès l'été 1940, sa première assise territoriale » et en commémorant « le rôle majeur » assumé par nos pays dans la victoire, la Fondation Charles De Gaulle souligne la profondeur des liens qui unissent l'Afrique à la France. Ensemble, nous avons couru les risques de la Résistance, supporté les pertes des combats et goûté aux joies de la victoire.

**Monsieur le Président de la Fondation,
Mesdames, Messieurs**

Je suis particulièrement heureux de me trouver parmi vous au lendemain de la participation des contingents africains au défilé du 14 Juillet pour commémorer la part prise par les Africains dans les deux grandes guerres mondiales.

C'est aussi pour moi un privilège de me trouver en France au moment où votre pays célèbre le 70^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin du Général De Gaulle. Cet appel qui marqua les débuts de l'épopée Gaullienne, est à l'origine du rétablissement de la France dans son rang et dans son rôle de grande puissance. Il fut, comme vous le savez, entendu au Cameroun. Ceci explique que mon pays ait été le point de départ de la célèbre deuxième division blindée commandée par le Général Leclerc.

Monsieur le Président de la Fondation,

Au moment où nous célébrons le cinquantenaire de nos indépendances, le personnage du Général De Gaulle est pour nous source d'inspiration et cela à divers titres :

Tout d'abord, son nom est incontestablement associé à notre quête de l'indépendance. Chacun sait en effet que le discours du Général De Gaulle à l'ouverture de la Conférence de Brazzaville, le 30 juin 1944, a constitué le début d'un processus qui devait aboutir à l'émancipation de nos peuples.

Ensuite, le Chef de la France Libre, par son appel de juin 1940, apparaît comme un exemple de refus du renoncement et de persévérance dans la lutte pour la liberté.

Enfin, l'action du Général De Gaulle, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, au service du redressement de la France, montre que là où la volonté est forte, toute entreprise a des chances d'aboutir.

Pour ces raisons, j'oserai dire que le Général De Gaulle appartient à notre patrimoine commun. Aussi, comprendrez-vous que j'apprécie hautement la mission de votre Fondation, à savoir, faire connaître l'action et l'œuvre du Général De Gaulle. Cette mission place votre Fondation au carrefour des relations d'amitié entre la France et l'Afrique. Le Cameroun, qui fut l'une des premières terres africaines à rejoindre la France Libre, vous l'avez dit, salue l'entreprise de pérennisation de l'œuvre du Général De Gaulle non seulement pour tirer les leçons du passé, mais aussi pour être une source d'inspiration pour le présent et l'avenir.

Monsieur le Président de la Fondation,

En faisant connaître l'action et l'œuvre du Général De Gaulle, nous célébrons, suivant la formule utilisée par le Président Nicolas SARKOZY, « la part africaine de la France » et « la part française de l'Afrique ». L'action et l'œuvre du Général De Gaulle rappellent que notre amitié a été scellée dans le sang, dans des combats communs et dans le partage des mêmes idéaux de liberté et de justice. Ce legs de l'histoire constitue un socle solide sur lequel nous pouvons continuer à bâtir notre avenir commun.

Je vous remercie pour votre attention. /-